

L'USAGE DU SIÈGE À PIEDS CROISÉS DANS L'ÉGYPTE ANCIENNE, UNE AFFAIRE D'HOMME¹



fig. 1

Imitation de tabouret pliant
provenant de la tombe de
Toutânkhamon, Le Caire,
Grand Egyptian Museum
JE 62035 = C 83, d'après
Treasures of Tutankhamun.
Catalogue of the exhibition,
Chicago, Field Museum of Art,
1976, New York, 1976, pl. 4 n°11.

Les Égyptiens nous ont laissé des représentations, mais aussi des modèles originaux, d'un siège à piètement en "X" qui évoque ce que sera plus tard le siège curule des magistrats romains². Le modèle égyptien est qualifié régulièrement de siège pliant, bien qu'il s'agisse parfois d'un faux pliant, dans la mesure où l'assise est une surface rigide en bois³ [fig. 1] au lieu d'être réalisée dans un matériau souple comme le cuir, le tissu ou les fibres végétales tressées (sparerie). Les figurations du siège à pieds croisés sur les parois des tombes thébaines montrent qu'il est souvent exécuté dans un bois sombre, avec des joints métalliques, notés en jaune, et qu'il possède

une assise rouge [fig. 2], couleur habituelle du cuir dans l'Égypte ancienne⁴. Une peau d'animal (bovidé, félin ou chèvre), placée sur l'assise, peut compléter l'ensemble⁵, tandis que l'extrémité des pieds du siège est sculptée tantôt à l'imitation de têtes de canard ou d'oie, tantôt à l'imitation de pattes de félin⁶. Sauf, par exemple, lorsqu'ils présentent une inscription, les exemplaires de sièges à pieds croisés conservés dans les musées⁷ ne sont pas utiles pour définir l'usage de ce type de meuble, car ils sont dépourvus de contexte. Cependant, pour cerner la signification du siège, un élément de la typologie des modèles en trois dimensions peut, on le verra plus loin, se révéler intéressant.

On a longtemps associé l'apparition du siège pliant en Égypte à l'introduction, par les Hyksos (XV^e dynastie, vers 1575-1540 avant J.-C.), du char de guerre⁸. Léger et conçu pour être transporté facilement, il aurait fait partie initialement de l'équipement mobile du guerrier, comme le sera au XIX^e siècle de notre ère le fauteuil de bivouac de Napoléon I^{er}, conservé au *Mobilier national*⁹. Dans l'Égypte ancienne, ce "siège de campagne" aurait ensuite été adopté par les fonctionnaires lors de leurs tournées d'inspection¹⁰.

À partir de l'origine supposée du siège à pieds disposés en "X", on a fait de celui-ci le symbole par excellence de l'autorité et du pouvoir¹¹. Mais on sait aujourd'hui que le siège à pieds croisés était déjà présent en Égypte à la fin de la XII^e dynastie¹², c'est-à-dire avant l'arrivée des Hyksos, et que, d'autre part, le même siège est représenté en Mésopotamie dès le milieu du troisième millénaire¹³, soit avant l'apparition du char. On retiendra néanmoins que le mot "curule" vient effectivement de "currus", qui signifie char¹⁴.



fig. 2 Menna (TT 69) inspectant les travaux des champs. © J.-Fr. Gout - Ifao.



CONCERNANT L'USAGE MILITAIRE DU TABOURET À PIEDS CROISÉS, il est un fait que celui-ci intervient dans le quotidien de la soldatesque. Ainsi, dans la tombe d'Ouserhat (TT 56), certaines des recrues qui attendent frileusement leur ration de nourriture ou leur tour chez le barbier sont assis sur des tabourets de ce type [fig. 3]¹⁵. Dans la tombe n°25 de Tell el-Amarna, des "gamins des rues" rapportent aux sentinelles assises sur des tabourets pliants la nouvelle de la récompense accordée par Akhénoton à Ay¹⁶. De la même façon, dans la tombe de Neferhotep (TT 49), un gardien vêtu d'un pagne militaire et auquel on relate, à la porte du palais royal, ce qui se passe à l'extérieur, est debout à côté d'un siège du même modèle¹⁷. Dans d'autres circonstances, ce sont bien des fonctionnaires présentant des titres militaires qui ont le privilège de s'asseoir sur des sièges à piètement en "X", fonctionnaires particulièrement nombreux sous le règne de Touthmosis IV : l'officier supérieur Tjanouni (TT 74) à la tête des scribes de l'armée et décoré de l'"or de la faveur"¹⁸, une récompense militaire ; cinq commandants de troupes, prenant part à un banquet, dans la tombe d'Horemheb (TT 78) [fig. 4]¹⁹ ; ou encore le propriétaire de la TT 90,

Nebamon, porte-enseigne et commandant des troupes à l'ouest de Thèbes²⁰. Déjà sous Amenhotep II, un autre responsable militaire, Amenemheb (TT 85), bénéficiait d'un tabouret pliant, sur lequel il avait fait inscrire cette phrase : "pour suivre le roi dans tous ses déplacements"²¹.

De l'aspect pratique de ce siège qui joue manifestement un rôle dans l'armée, découle un aspect utilitaire dans la société civile. Ainsi, sous Amenhotep III, Menna (TT 69) [fig. 2] et Khaemhat (TT 57), ont tous les deux recours à un tabouret pliant pour superviser les travaux agricoles se déroulant sur leurs propriétés²².

Mais plusieurs représentations du siège à piètement en "X" échappent à l'hypothèse que celui-ci aurait uniquement un usage militaire (avec le sens dérivé d'"expression de la dignité") ou utilitaire, et on peut se demander pourquoi. Tantôt, en effet, les usagers ne portent aucun titre militaire ou sont représentés dans un environnement qui n'a rien de militaire, tantôt, même si la notion de déplacement peut être retenue, le contexte général est tellement particulier qu'on subodore aussitôt que le siège en question a un second sens possible.

fig. 3
Recrues
attendant
leur ration
de nourriture
ou leur tour
chez le barbier
(TT 56,
Ouserhat).
© J.-Fr. Gout
- Ifao.



fig. 4 Commandants de troupes participant à un banquet (TT 78, Horemheb).
© J.-Fr. Gout - Ifao.

Sennefer (TT 96), par exemple, sur l'un des piliers de son caveau, est représenté assis sur un tabouret en "X" face à son épouse, Meryt, qui lui montre (plutôt qu'elle ne lui offre ?) deux bandes de lin blanches à franges²³ [fig. 5]. On a beaucoup épilogué sur ces bandes d'étoffe ; pour Monique Nelson, "elles traduisent l'acte d'amour et sont en rapport avec la procréation"²⁴. Doit-on y voir des serviettes périodiques non souillées attestant qu'une grossesse est en route ? C'est fort probable, car les bandelettes d'étoffe que Pétoisiris, sur la façade de son tombeau (fin du IV^e siècle av. J.-C.), présente à "Isis mère des dieux" sont à la fois fort proches de celles-ci mais en même temps du "nœud isiaque", protection magique que la déesse aurait fabriquée, selon Plutarque, alors qu'elle était enceinte²⁵ (le nœud dans les bandelettes signifierait qu'elles ne sont momentanément pas utilisées). Rien, en tout cas, sur le tableau de la tombe de Sennefer, ne rattache l'usage du siège à pieds croisés

au prestige militaire ni même à la notion de voyage. Sennefer n'a d'ailleurs aucune charge militaire, mais seulement des fonctions administratives et sacerdotales²⁶, parmi lesquelles la principale est celle de "maire de la ville (c'est-à-dire de Thèbes)", seul titre présent dans la scène envisagée ici.

Au troisième étage de la porte fortifiée de Medinet Habou, dans la salle où Ramsès III apparaît entouré de jeunes femmes ou de princesses avec lesquelles il a des échanges amoureux, le roi, confortablement installé sur une chaise à haut dossier et piétement en "X", prend tendrement le menton d'une des dames, pendant que celle-ci lui saisit le coude²⁷ [fig. 6], geste codé par lequel les Égyptiens exprimaient l'idée d'invitation à l'union charnelle²⁸. Mis à part le fait que le roi porte la couronne bleue (*khopresh*), appelée parfois "casque de guerre", c'est bien plus au "repos du guerrier" qu'à la guerre elle-même que l'image fait penser.

Il est curieux aussi que pour recenser des troupeaux, Nebamon (BM 37979) soit figuré sur un siège à pieds croisés et à haut dossier, c'est-à-dire une imitation de pliant comme le trône d'ébène de Toutankhamon ²⁹, agrémenté d'une luxueuse peau d'animal ³⁰. Que vient faire dans ce contexte un meuble de prestige, peu approprié à des sorties à la campagne ? C'est une contradiction par rapport à la notion de siège léger et d'un transport facile. Pourquoi, d'autre part, le même Nebamon tient-il en main, à cette occasion, une romaine, variété de salade ? Il y a fort à parier que celle-ci ne constitue pas, ou pas seulement, un casse-croûte ³¹, mais plutôt l'attribut du dieu géniteur Min, attribut que l'on voit dans la main de plusieurs fonctionnaires lorsqu'ils sont portraiturés en ronde-bosse.

Des trois exemples qui précèdent, se détache en filigrane l'idée que le siège à pieds en "X" pourrait avoir, à côté du sens habituellement reconnu, un rapport avec l'activité sexuelle et la procréation.

POUR Y VOIR CLAIR, IL FAUT D'ABORD FAIRE PLUSIEURS CONSTATS. Le premier est connu depuis longtemps : il s'agit du fait que le siège à pieds croisés est utilisé uniquement par les hommes, jamais par les femmes ³². Il constitue donc une prérogative typiquement masculine. Mais l'observation la plus importante est sans doute celle-ci : à une exception près ³³, tous les modèles de sièges à piétement "en X" conservés dans les musées ont des pieds terminés par des têtes de canard ou d'oie (deux anatidés) ³⁴ et c'est le seul type de siège, dans l'Égypte ancienne, à posséder des pieds de ce type. Or, le canard et le jars constituent tous les deux une métaphore des exploits virils dans la mesure où, avec le cygne (un troisième anatidé) et l'autruche, ils sont les seuls oiseaux à posséder un organe sexuel externe, au demeurant souvent impressionnant, qui leur permet de harceler, voire de violer les femelles, à la différence de tous les autres oiseaux qui ont besoin d'une femelle consentante pour s'accoupler (la distinction entre canard et oie n'a donc pas vraiment d'importance) ³⁵. Quant au lion, dont les griffes ornent les pieds du siège à pieds croisés sur la majorité des représentations à deux dimensions ³⁶, il est, dans l'imaginaire collectif, un autre animal dont l'accouplement spectaculaire a marqué les esprits ³⁷.

À tout ce que j'ai déjà écrit sur le canard et l'oie ³⁸, on peut ajouter ces deux informations : le thème du canard qui ouvre le bec comme s'il poussait un cri (il s'agit plus d'un "bruit" que d'un cri) se rencontre également sur des cuillers à fard du type "à la nageuse", au moment où la belle saisit par les pattes le volatile ³⁹ ; d'autre part, sur l'un des chevets de Toutankhamon, chevet qui a précisément la forme d'un pliant !, le motif du canard (à l'extrémité des pieds) est associé au masque de Bès, génie bienfaisant qui protège la conception et favorise les naissances heureuses ⁴⁰.



fig. 5
Détail d'un pilier du
caveau de Sennefer
(TT 96), d'après
*Reconstitution du
caveau de Sennefer dit
"Tombe aux vignes",*
s. l., 1985, ill. p. 60.

Un troisième élément significatif pour appréhender le sens du siège à pieds croisés est le suivant : déjà en Mésopotamie, mais c'est également le cas en Égypte et ce le sera aussi en Grèce, le siège à pieds croisés est présent dans des contextes où l'on exécute de la musique ⁴¹, laquelle se trouve régulièrement associée à l'érotisme depuis la plus haute antiquité jusqu'à nos jours ⁴².

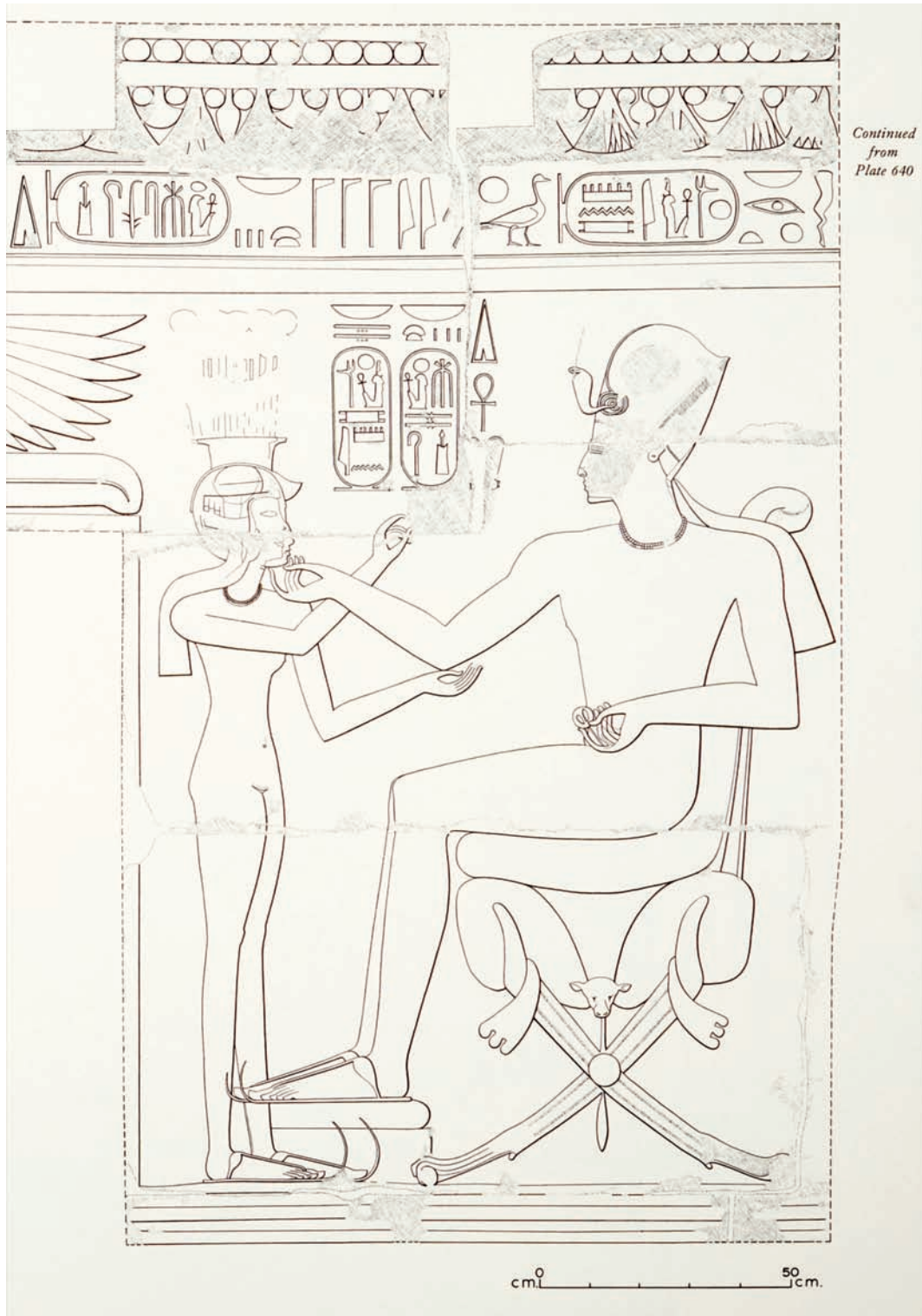


fig. 6

Détail de la décoration
intérieure de la porte
fortifiée de Medinet
Habou (sous Ramsès III),
d'après Medinet
Habu VIII, *The Eastern
High Gate*, OIP 94,
Chicago, 1970, pl. 639.
© M. Kacelnik, Ifao.



fig. 7
Tabourets à pieds
croisés dans un
atelier de fabrication
de meubles
(TT 217, Ipouy).
© Ihab Ibrahim
- Ifao.

Enfin, dans les exemples qui sont décrits ci-dessous, le contexte très particulier, empreint tantôt de sous-entendus érotiques, tantôt de références à la sexualité ou à la fécondité, explicite assez précisément le sens sous-jacent du siège à pieds en "X".

SUR LES DIX-SEPT PANNEAUX du petit naos doré de Toutânkhamon mettant en scène le couple royal, huit représentent le roi assis, et sur ces huit tableaux seuls deux le montrent assis sur un tabouret à pieds croisés. Dans le premier cas [fig. 8], le roi, équipé pour la chasse comme il le serait pour la guerre, bande son arc en direction d'un fourré de papyrus garni de canards ; la reine, quant à elle, mollement assise aux pieds de son époux, désigne du doigt des canetons dans leur nid et tient dans l'autre main une flèche qu'elle semble réceptionner, à moins qu'elle ne prépare pour son mari la flèche qu'il décochera après celle-ci ⁴³. Dans la seconde scène, Toutânkhamon, dont la tenue n'a plus rien de guerrier hormis le casque bleu, verse un liquide dans la main de son épouse accroupie à ses pieds, main que la reine approche de ses lèvres ⁴⁴ [fig. 9].

Le premier tableau est plein d'incongruités. En effet, si le tabouret pliant semble bien adapté à une partie de chasse, d'autres aspects ne le sont pas du tout : le coussin moelleux et richement décoré sur lequel, au bord d'un marais, est assise Ânkhesenamon ; la tenue très recherchée, voire invraisemblable en pareille circonstance, de cette dernière (boucles d'oreille, gorgerin, bracelets, diadème, *modius* constitué d'*uraei* ainsi que double *uraeus* sur le front, perruque-boule ⁴⁵ et grosse mèche bouclée caractéristique de la coiffure "hathorique" ⁴⁶), soit autant d'indices qui renvoient aux jeux de la séduction ; enfin, la présence d'un lion aux côtés du roi. Bien que le fauve porte un collier comme un animal domestique, il serait dangereux de prendre les choses à la lettre et de considérer qu'il s'agit d'un animal "apprivoisé" ⁴⁷ accompagnant sagement et tranquillement son maître à la chasse. Non seulement le félin n'a pas sa place dans les marécages, mais surtout, il ne "s'apprivoise" pas vraiment. Mieux vaut voir derrière cette représentation une intention symbolique : la présence d'un collier pourrait évoquer la maîtrise du roi sur les animaux sauvages ⁴⁸, c'est-à-dire sur le chaos

toujours possible de l'univers, mais en outre le roi des animaux, réputé pour sa vigueur à s'accoupler ⁴⁹, pourrait jouer ici le rôle de parangon dans ce domaine.

Dans le second tableau, on est frappé surtout par l'attitude d'abandon amoureux de la reine, assise aux pieds de Toutânkhamon sur le même coussin épais que dans la scène précédente et s'appuyant d'un coude sur les genoux de son époux, tout en laissant pendre une main aux doigts déliés ; mais on est surpris aussi par la toilette d'Ânkhesenamon, plus sophistiquée encore que pour la chasse aux canards : surmontant le *modius* et la perruque-boule garnie d'une mèche hathorique, sont représentés les cornes d'Hathor, le disque solaire et deux hautes plumes hathoriques. On notera encore le parallélisme entre le sein dénudé de la reine, bien mis en évidence, et la forme du fruit de mandragore que le roi a dans la main ⁵⁰, ainsi que la présence de nombreuses mandragores sur le collier *ousekh* du souverain ; or, tant dans la littérature amoureuse que dans l'art égyptien – c'est un "classique" –, les seins de femme sont assimilés à des mandragores ⁵¹. Enfin, le bouquet que tient le roi est formé d'un lotus bleu épanoui entre une mandragore et un pétale de coquelicot : le lotus pourrait constituer, comme l'a suggéré Barguet avec de bons arguments, une interprétation décorative du triangle pubien ⁵², tandis que la mandragore renverrait à un sein féminin.

Toutes ces observations concordent parfaitement avec les jeux de mots (homophonie) que, dès 1967, Westendorf a mis en lumière entre le verbe *setji*, tirer à l'arc ou bander son arc, et la prestation sexuelle masculine (c'est donc le sens de la fig. 8), ainsi qu'entre le verbe *qema*, verser, et le fait d'éjaculer (c'est le sens de la fig. 9) ⁵³. Derrière la signification apparente des tableaux s'en cache bien une autre, et même, pour Gay Robins ⁵⁴, une troisième, car comme les poupées russes, l'image égyptienne comporte plusieurs niveaux de lecture s'emboîtant les uns dans les autres. Il ressort de ce qui précède que les *deux seules* images du naos doré montrant le roi assis sur un tabouret à pieds croisés sont celles qui représentent, de façon codifiée, les deux étapes de l'acte sexuel ⁵⁵ et c'est ce qu'il faut retenir.

POUR PÊCHER À LA LIGNE, le propriétaire de la TT 324, Hatiay, utilise un tabouret pliant⁵⁶, exactement comme le font encore de nos jours certains adeptes de la pêche. Mais ici, tout comme sur le naos doré de Toutânkhamon, la tenue de l'épouse du défunt ne sied pas à une sortie au bord de l'eau : la multiplication de bijoux et de colifichets (longue et lourde perruque, diadème, lotus et pétale de pavot sur le front, boucles d'oreille, collier, nombreux bracelets) et surtout l'extravagant "cône" d'onguent, qui possède sa propre collette florale et dont la hauteur impressionnante affligeait beaucoup Davies⁵⁷, tout atteste qu'il n'est pas question d'une banale partie de pêche, mais que la scène se déroule sous le signe de la conquête amoureuse. En outre, l'épais coussin décoré (comparable à celui de la reine sur le naos de Toutânkhamon) sur lequel est assise l'épouse d'Hatiay, fait davantage penser à une scène d'intérieur qu'à un épisode de plein air. Quant aux plantes et poissons qui peuplent ou bordent l'étang, ils sont tous plus symboliques les uns que les autres (lotus, mandragores, pavots, tilapias). Enfin, un chien, figuré aux côtés du pêcheur, remplace le lion apparu, sur le naos de Toutânkhamon, aux côtés du roi dans la scène de chasse dans les marais ; ce chien a son pendant dans une autre scène de pêche à la ligne, datée également de l'époque ramesside, celle de la tombe d'Ouserhat (TT 51)⁵⁸ : là encore le défunt est assis sur un pliant.

Il n'est pas impossible que le chien soit figuré ici, comme sur d'autres monuments égyptiens, non pas – ou non pas seulement – comme emblème de la fidélité, mais comme métaphore de la lubricité et en particulier de la libido masculine⁵⁹ ; l'animal aurait donc un sens analogue à celui du lion auquel il se substitue. D'autre part, la canne à pêche, dont l'épouse attrape la ligne – d'une ou des deux main(s) selon qu'il s'agit de la TT 51 ou de la TT 324⁶⁰ – constitue, depuis la nuit des temps, l'une des innombrables interprétations imagées du sexe masculin⁶¹. Ne pourrait-il déjà en être question ici, car l'hypothèse de Davies selon laquelle "l'épouse retire de la ligne le poisson pêché et accroche un nouveau ver de terre à l'hameçon"⁶² est difficilement envisageable dans un cas comme dans l'autre⁶³ ?

Par conséquent, il semble bien que la scène de pêche à la ligne de la TT 324 soit plus que la simple illustration d'un "moment de détente pour le couple"⁶⁴ et qu'il faille voir un rapport entre l'usage du siège à pieds croisés et la promesse d'une relation intime entre les époux, promesse qui se manifeste de toutes les façons évoquées ci-dessus⁶⁵.

Bien que la tombe d'Horemheb (TT 78) contienne quelques scènes relatives à la partie militaire de la carrière du défunt, aucun titre militaire n'apparaît sur aucun des deux tableaux de la tombe où est représenté un siège à piètement en "X". Dans la scène de pêche dans les marais (PM 13), une mystérieuse chaise vide⁶⁶, à haut dossier et à pieds croisés – siège encombrant et peu maniable –, est figurée à l'arrière de la barque [fig. 10], cependant que le défunt lance son harpon⁶⁷. La présence de pareille chaise à cet endroit est aussi saugrenue que celle, à l'Ancien Empire, d'un chevet, équivalent de notre oreiller, sur la barque de pêche de certains propriétaires de mastabas⁶⁸. De la même façon que par son lien avec le lit, l'appui-tête est un raccourci vers l'idée d'activité sexuelle, il faut sans doute rapprocher la chaise à pieds croisés sur la barque d'Horemheb et le geste de harponner, métaphore, à l'instar du tir à l'arc et de la chasse au bâton de jet, de la prestation sexuelle masculine.

En PM 6 II, l'usage par Horemheb d'un tabouret à piètement en "X" est probablement lié au fait qu'il fut chargé, comme je l'ai suggéré ailleurs⁶⁹, de déniaiser, avec sa mère figurée à ses côtés, la jeune princesse Amenemipet, dont il était le tuteur : c'est encore et toujours à l'idée de sexualité que renvoie dans cette circonstance la présence du siège à pieds croisés⁷⁰.

OUTRE QUE LE SIÈGE À PIÈTEMENT EN "X" peut effectivement servir aux déplacements, il faut, à mon sens, chercher la signification de ce siège exclusivement réservé aux hommes dans le fait que le terme "viril" a une double acception : il désigne non seulement la force, physique et morale, mais également la vigueur sexuelle. De là vient que certaines représentations du siège à piètement en "X" ne comportent aucune référence militaire, d'une part, et qu'au contraire les deux facettes de la virilité peuvent être superposées ou juxtaposées sur un même document ou monument.



fig. 8 Petit naos doré de Toutânkhamon : face B, scène BR 3, d'après M. EATON-KRAUSS, E. GRAEFE, *The small golden shrine from the tomb of Tutankhamun*, Oxford, 1985, pl. XV (photo Büsing, avec l'aimable autorisation du Griffith Institute et de M. Eaton-Krauss).

Ainsi, il n'y a pas opposition entre la décoration extérieure (scènes de guerre) et intérieure (scènes de "harem") de la porte fortifiée de Medinet Habou ⁷¹, mais bien complémentarité, de la même façon que chez les Romains le dieu Mars est non seulement la divinité de la guerre, mais également l'amant de Vénus ⁷².

De manière plus générale, on pourrait dire que le siège à pieds croisés est une métaphore de la domination masculine, dans tous les sens du terme : domination des ennemis et des animaux sauvages par la guerre et la chasse, domination de la gent féminine par la sexualité ⁷³. Il est probable que l'usage de la couronne bleue et de la perruque nubienne lorsqu'elle est portée par les hommes – il faudrait reprendre l'étude de l'une et de l'autre – ait la même explication que le siège en "X" : une double définition de la virilité ⁷⁴.

Sur le trône à pieds croisés de Toutânkhamon (C 351, une imitation de pliant ⁷⁵), les inscriptions assimilent

le destinataire du siège (le roi) au Grand *Hapy*, personnification de la crue, et le nomment également fils de *Nepri*, personnification du grain que l'on enterre et qui est prêt à germer ; en d'autres termes, les textes insistent sur le pouvoir fécondant du souverain ⁷⁶ ; ce fait ne corrobore-t-il pas l'idée que le siège à piètement en "X" n'est pas seulement un siège de prestige, mais qu'il porte en lui la notion de puissance sexuelle ?

Si l'on ajoute à cela que les peaux d'animal, comme celle posée sur le trône en question, mais que l'on voit aussi sur des sièges en "X" appartenant à des particuliers, pourraient être des "placentas de substitution" ⁷⁷, c'est-à-dire des éléments symbolisant la re-naissance en devenir, il en résulte une surenchère sur l'idée de fécondité et de procréation. Une chose paraît sûre, c'est que ces peaux ne sont pas là pour offrir à leur propriétaire un certain confort, mais plutôt pour une raison symbolique, puisqu'elles-mêmes sont parfois couvertes d'un épais coussin ⁷⁸.



fig. 9

(page précédente)

Petit naos doré
de Toutânkhamon :
face C, scène CR 3,
d'après I.E.S. Edwards,
Toutankhamon.
Sa tombe et ses trésors,
Paris, 1978, p. 54.

fig. 10

(ci-contre)

TT 78 (Horemheb) :
détail de la scène de pêche
au harpon (PM 13).
© J.-Fr. Gout - Ifao.



LORSQUE LA CIVILISATION PHARAONIQUE DISPARAÎT, le siège à piètement en "X" reste pendant très longtemps le symbole de l'autorité masculine et de la dignité : dans la Rome antique il constitue le siège des magistrats, au Moyen-Âge il devient le trône des rois, des évêques et des papes ⁷⁹. Bien au-delà de l'Antiquité, la connotation "militaire" de ce siège n'est jamais très loin, car à la basilique Saint Marc de Venise, les deux saints représentés sur des tabourets à pieds croisés sont des saints guerriers, Demetrius et Grégoire ⁸⁰. On semble alors avoir complètement perdu de vue l'autre versant de la virilité, la puissance sexuelle, à l'origine étroitement liée à la puissance militaire et au prestige masculin.

À moins que ...

Dans l'iconographie chrétienne, un détail interpelle : pourquoi les seules saintes représentées assises sur un tabouret à pieds croisés ⁸¹, apanage du sexe masculin, sont-elles Sainte Anne et la Vierge Marie, respectivement grand-mère et mère du Christ (la Vierge apparaissant moins souvent que sa mère sur ce type de siège) ? Ne serait-ce pas parce que les deux femmes, du reste toujours figurées sans leur mari ⁸², remplacent en quelque sorte les hommes dans la

fonction éminemment masculine d'engendrer ainsi que par leur pouvoir de fécondité, typiquement masculin lui aussi ?

Car ce sont bien Sainte Anne et la Vierge Marie les véritables "génitrices" du Fils de Dieu. Elles occupent une place déterminante dans "l'arbre de Jessé" ou arbre généalogique de Jésus de Nazareth et Sainte Anne est invoquée explicitement, dans les hymnes et les prières, sous le nom de "Racine de Jessé", expression qui fait écho au texte d'Isaïe (11, 1) "Un rameau sortira du tronc de Jessé et un rejeton naîtra de ses racines". Ceci signifie qu'il existe un lien direct et très fort entre la racine, Anne, et le rejeton, le Christ (on dit que le Christ est né d'Anne par l'intermédiaire de Marie) ⁸³.

D'autre part, en tant qu'aïeules les plus proches du Sauveur, Anne et Marie ont donné naissance à une descendance innombrable, le peuple des Chrétiens – l'une des épithètes de Sainte Anne est d'ailleurs "vigne fertile". C'est ce pouvoir fécondant qui pourrait également avoir été mis en évidence par l'usage du siège à piètement en "X".

Pour le moment, je n'entrevois pas d'autre explication à une telle exception typologique...

NOTES

¹ Merci à mes deux re-lectrices, Régine van Halle et Myriam Linard.

² Cf. la belle étude d'O. Wanscher, comportant d'utiles illustrations, sur le siège curule des origines à nos jours : O. WANSCHER, *Sella curulis, the folding stool : an ancient symbol of dignity*, Copenhague, 1980 ; ce même auteur signale, p. 9-10, que durant toute l'antiquité, les pieds de ce siège sont parallèles aux jambes de l'usager, alors qu'à partir du Moyen-Âge ils seront perpendiculaires aux jambes de la personne assise.

³ Cela vaut aussi bien pour certains tabourets que pour les chaises à haut dossier (M. EATON-KRAUSS, "Three stools from the tomb of Sennedjem, TT 1", dans *Ancient Egypt, the Aegean, and the Near East. Studies in Honour of Martha Rhoads Bell*, s. l., 1997, vol. I, p. 180 et fig. 1 ; M. EATON-KRAUSS, *The Thrones, Chairs, Stools and Footstools from the Tomb of Tutankhamun*, Oxford, 2008, n. 80 : deux imitations de pliant de la XIX^e dynastie provenant de Deir el-Medina ; D. EL GABRY, *Chairs, Stools, and Footstools in the New Kingdom: production, typology and social analysis*, BAR 2593, Oxford, 2014, p. 82 : "one imitation of folding stool, one rigid folding chair (= le 'trône ecclésiastique' de Tutankhamon". D'après O. WANSCHER, *op. cit.*, tous les sièges à pieds en "X" et à haut dossier (c'est-à-dire les "chaises") seraient de faux pliants (p. 26, 49 [added back], 51 [added back], 52 [added back], p. 263 [high back with non-collapsible, crossed legs]. Ceci s'oppose à R. PARKINSON, *The Painted Tomb-Chapel of Nebamun*, Le Caire, 2008, p. 92, "a portable chair".

⁴ Cf. la couverture de cheval offerte par Kenamon au roi Amenhotep II (TT 93), la tente d'Isetemkeb (Le Caire, Nat. Mus. of Eg. Civil.), etc. Sur les modèles originaux de sièges à pieds croisés, on a parfois retrouvé les vestiges d'une assise en cuir, rouge ou noire (H. BAKER, *Furniture in the ancient world. Origins & Evolution 3100 – 475 B.C.*, Londres, 1966, fig. 103 p. 88, fig. 199 p. 138).

⁵ Exemples en deux ou trois dimensions : O. WANSCHER, *op. cit.*, p. 20 ; H. BAKER, *op. cit.*, fig. 91 p. 81 (trône "ecclésiastique" de Toutankhamon), fig. 102 p. 88 (tabouret de Toutankhamon) ; M.-C. BRUWIER, "Une peau bovine, accessoire occasionnel de sièges du Nouvel Empire", *ÉAO* 86, 2017, p. 17-19 ; M. EATON-KRAUSS, *The Thrones, Chairs, Stools and Footstools from the Tomb of Tutankhamun*, Oxford, 2008, p. 77, 87-88 (p. 88 "la forme des taches fait plutôt penser à un bovidé"), p. 118-119 et n. 86 ("la queue ressemble plus à un ongulé qu'à un carnivore") ; R. PARKINSON, *op. cit.*, p. 92 à propos de la fig. 102 p. 94 ("une peau de bovidé, mais ici les taches sont blanches et noires pour la faire ressembler à une onéreuse peau de panthère"). Lorsque F. Poplin, chercheur au Museum d'Histoire naturelle (Paris), est entré pour la première fois au Musée égyptien du Caire, il a été frappé par le fait que les Égyptiens inversaient les couleurs des taches sur les peaux de bovidés : au lieu de représenter des taches noires sur un fond blanc, ils représentent des taches blanches sur un fond noir (communication orale) [fig. 1]. La nature de la peau d'animal constitue un sujet d'étude en soi, qui n'est pas traité dans cet article.

⁶ Sur les exemples en trois dimensions, on trouve toujours, à une exception près, des pieds à tête de canard ou d'oie, tandis que sur les représentations à deux dimensions on trouve généralement des pieds à griffes de félin ; exceptionnellement, les pieds ne présentent aucun décor (D. EL GABRY, *op. cit.*, p. 88 ; O. WANSCHER, *op. cit.*, p. 9-10, p. 16). Voir aussi ci-dessous, n. 33. À propos de la fabrication des sièges à pieds croisés : O. WANSCHER, *op. cit.*, p. 38sv, 50 à 66 ; G. KILLEN, *Ancient Egyptian Furniture*. I, Warminster, 1980, pl. 55 à 64, p. 40-42 ; M. EATON-KRAUSS, "Three stools from the the tomb of Sennedjem, TT 1", dans *Ancient Egypt, the Aegean, and the Near East. Studies in Honour of Martha Rhoads Bell*, s. l., 1997, vol. I, fig. 1.

⁷ Par exemple D. EL GABRY, *op. cit.*, fig. 39, 118, 160, 185, 186, 188, 189, 190 et p. 82, 88 ; G. KILLEN, *op. cit.*, vol. I, 1980, fig. 55, 57-58, 61, 62-63, 64, 100, 101 ; H. BAKER, *op. cit.*, fig. 156, 195 ; M.-C. BRUWIER, *L'usage du siège, en Égypte, à la XVIII^e dynastie*, mémoire de licence, UCLouvain, 1975, p. 141 : liste de sièges à pieds croisés ; H. Guichard (dir.), *Des animaux et des pharaons. Le règne animal dans l'Égypte ancienne*, Expos. au Louvre-Lens, 5 déc. 2014 – 9 mars 2015, cat. 164 p. 193 ; R. BAILLEUL-LESUER, *Between heaven and earth : birds in ancient Egypt*, Chicago, 2012, cat. 17 p. 163-164 (Or. Inst. Chicago Mus.) ; B. BRUYÈRE, *Rapport préliminaire sur les fouilles de Deir el-Medineh 1924-1925, FIFAO* 3, 1926, pl. V, 3 cf. p. 57 (fragments du tabouret de Pached, TT 339).

⁸ Directement ou indirectement, les Hyksos furent à l'origine de l'introduction de la technologie du char de guerre en Égypte (S. TURNER, *The Horse in New Kingdom Egypt. Its Introduction, Nature, Role and Impact*, Wallasey, 2021, p. 41-42).

⁹ O. WANSCHER, *op. cit.*, ill. p. 275.

¹⁰ M.-C. BRUWIER, *op. cit.*, p. 72, 75 ; G. KILLEN, *Egyptian Woodworking and Furniture, Shire Egypt* 21, Princes Risborough, 1994, p. 47, 79 ; *TT 69* : photo Ifao NU-2007-00668 ; H. BAKER, *op. cit.*, fig. 218 p. 143 ; M. HARTWIG, *The tomb chapel of Menna*, Le Caire, 2013, fig. 2.3 et p. 25, 30-31 ; *TT 57* : M. A. EL-TANBOULI, *Tomb of Khaemhat [TT 57]*, Le Caire, 2017, pl. 106 et 200 ; K. WEEKS, *Treasures of the Valley of the Kings*, Cairo, 2001, p. 368 ; H. BAKER, *op. cit.*, fig. 217 p. 143.

¹¹ Par exemple O. WANSCHER, *op. cit.*, p. 12, 19-20 ; M. EATON-KRAUSS, "Three stools from the the tomb of Sennedjem, TT 1", dans *Ancient Egypt, the Aegean, and the Near East. Studies in Honour of Martha Rhoads Bell*, s. l., 1997, vol. I, n. 18 ; J. ROMANO, dans E. RUSSMANN *et alii*, *Eternal Egypt. Masterworks of ancient art from the British Museum*, Londres, 2001, p. 162 ; J. HARRIS, "The folding stool of a famous soldier", *Acta Orientalia* 37, 1976, p. 24 n. 12 ; K. DITTMANN, "Die Bedeutungsgeschichte des ägyptischen Klappstuhls", *Studi in memoria di I. Rosellini*, vol. II, Pisa, 1955, p. 45-46. Les sièges à pieds en "X" étaient certainement considérés comme des meubles de prestige, car ils sont régulièrement représentés sur les parois des tombes parmi les meubles offerts en cadeau ou en cours de fabrication, cf. TT 217 (fig. 7 ; photos Ifao NU-2013-04370, 79, 80 etc.) ; N. de G. DAVIES, *The Tomb of Ken-Amun*, New York, 1930, vol. I, pl. XVII, vol. II, pl. XXIIa (parmi les cadeaux de « Nouvel an ») ; F. CAILLIAUD, *Recherches sur les arts et métiers des anciens peuples de l'Égypte ...*, Paris, 1831, pl. 25a, pl. 29 (tombeau de R III) = M. CHAUVET, *Frédéric Cailliaud : les aventures d'un naturaliste en Égypte et au Soudan*, Saint-Sébastien, 1989, p. 298, 299 ; F. MAINTEROT, dans A. Bednarski (éd.), *The lost manuscript of Frederic Cailliaud*, Le Caire, 2014, p. 264 ; N. de G. DAVIES, *The Tomb of Huy, Viceroy of Nubia in the Reign of Tut'ankhamun (N°40)*, *Theban Tomb Series* 4, Londres, 1926, pl. XXIV ; etc. Dans la tombe de Houya, les sièges à pieds croisés font partie de l'équipement funéraire, au même titre qu'un char, des coffres, un lit, etc. (N. de G. DAVIES, *The Rock-Tombs of el-Amarna*. Vol. III, ASE 15, Londres, 1905, pl. XXIV).

¹² Sous Amenemhat IV : D. SWEENEY, "The man of the folding chair", *Israel Exploration Journal* 48, 1998, p. 38 ; M. EATON-KRAUSS, "Three stools from the the tomb of Sennedjem, TT 1", dans *Ancient Egypt, the Aegean, and the Near East. Studies in Honour of Martha Rhoads Bell*, s. l., 1997, vol. I, p. 182 et n. 20 ; M. EATON-KRAUSS, *The Thrones, Chairs, Stools and Footstools from the Tomb of Tutankhamun*, Oxford, 2008, p. 115, n. 72.

¹³ O. WANSCHER, *op. cit.*, p. 69 et n. 1, 2 (représentations sur des sceaux-cylindres).

¹⁴ <https://www.lalanguefrancaise.com/dictionnaire/definition/curule> : curule a le même radical que *currus*, char, comme le montre l'exemple cité d'Amyot, bien que *currus* ait deux "r" ; mais anciennement les Romains n'avaient pas de lettres doubles et ils écrivaient *curus*.

¹⁵ Chr. BEINLICH-SEEGER, A. G. SHEDID, *Das Grab des Userhat (TT 56)*, AV 50, Mayence, 1987, pl. coul. 29 (détail de la pl. coul. 5) : sz. 13 et 14, p. 68.

¹⁶ N. de G. DAVIES, *The Rock-tombs of el-Amarna*. VI, London, 1908, pl. XXX et p. 22-23.

¹⁷ N. de G. DAVIES, *The Tomb of Neferhotep*, vol. I, New York, 1933, pl. XVI et p. 22.

¹⁸ A. und A. BRACK, *Das Grab des Tjanuni. Theben Nr. 74*, AV 19, Mainz, 1977, pl. 26b = détail de pl. 21a (sc. 8) et p. 31-32.

¹⁹ A. und A. BRACK, *Das Grab des Haremheb. Theben Nr. 78*, AV 35, Mainz, 1980, pl. 37 (détail de la pl. 32a), p. 30 et n. 121.

²⁰ N. de G. DAVIES, *The Tombs of Two Officials of Tuthmosis the Fourth (N°s 75 and 90)*, Londres, 1923, pl. XXXIII et p. 30 : il apparaît clairement que le siège à pieds croisés peut servir de modèle de voyage, car un deuxième exemplaire de ce siège est transporté par un serviteur, en même temps qu'un sac, un bâton et des sandales. Voir aussi la statue du porte-étendard Meri au musée de Bologne (inv. KS 1817, cf. S. PERNIGOTTI, *La statuaria egiziana nel museo civico archeologico di Bologna*, Bologne, 1980, p. 39-40 et pl. XLV, 2).

²¹ Un pied de ce tabouret est conservé au Louvre cf. J. HARRIS, *loc. cit.*, p. 23.

²² Ci-dessus, n. 10. L'empereur de Chine supervisant des exercices de tir à l'arc, vers 1430 de notre ère, est assis sur le même modèle de siège (O. WANSCHER, *op. cit.*, p. 299).

²³ *Reconstitution du caveau de Sennefer dit "Tombe aux vignes"*, s. l., 1985, ill. p. 60 ; K. WEEKS, *Treasures of the Valley of the Kings*, Le Caire, 2001, p. 379.

²⁴ *Reconstitution du caveau de Sennefer dit "Tombe aux vignes"*, s. l., 1985, p. 61.

²⁵ N. CHERPION, J.-P. CORTEGGIANI, J.-Fr. GOUT, *Le tombeau de Pétosiris. Relevé photographique*, BibGén 27, 2007, scène 25 p. 27 = GL 24 cf. G. LEFEBVRE, *Le tombeau de Pétosiris*. I. *Description*, Le Caire, 1924, p. 48 ; Fr. DUNAND, *Isis mère des dieux*, Paris, 2008, 2000, p. 36. Dans la tombe d'Ouser (TT 260), les mêmes bandelettes sont associées à la préparation du lit conjugal (N. CHERPION, *Les peintres de l'Égypte ancienne. Leur langage, leurs palettes, leurs styles*, Bruxelles, 2023, fig. 52 p. 93).

²⁶ M. NELSON, dans *Reconstitution du caveau de Sennefer dit "Tombe aux vignes"*, s. l., 1985, p. 16.

²⁷ U. HÖLSCHER, *Medinet Habu IV. The Mortuary Temple of Ramesses III*, Part II, OIP 55, Chicago, 1951, pl. 23 à dr. = Medinet Habu VIII, *The Eastern High Gate*, OIP 94, Chicago, 1970, pl. 639 (porte fortifiée est, tour nord, mur ouest, 3^e étage).

L'USAGE DU SIÈGE À PIEDS CROISÉS DANS L'ÉGYPTE ANCIENNE, 17

UNE AFFAIRE D'HOMME

²⁸ N. CHERPION, *op. cit.*, n. 427 p. 280 ; *id.*, "Un cas d'écriture imagée : l'étrange représentation de nourrice de la tombe de Kenamon (TT 93)", *AOB* XXXVI, 2023, p. 127 ; G. ROBINS, "The small golden shrine of Tutankhamun: an interpretation", dans *Millions of Jubilees. Studies in Honor of David Silvermann*, *CASAE* 39, vol. II, Le Caire, 2010, p. 215.

²⁹ Bien que R. PARKINSON, *op. cit.*, p. 92 considère cette "pièce de mobilier prestigieuse" comme "a portable chair" (ci-dessus, n. 3) et K. KUHLMANN comme un "trône léger pouvant être utilisé dans les champs" (cité par M. EATON-KRAUSS, *op. cit.*, p. 90 n. 146).

³⁰ R. PARKINSON, *op. cit.*, ill. p. 93-94. Le défunt n'a par ailleurs aucun titre militaire, mais est scribe et comptable du grain du grenier des divines offrandes d'Amon.

³¹ On notera aussi la position du sceptre *sekhem* (qui signifie "puissant") ! La même romaine apparaît dans la tombe TT 56, dans les mains d'un porteur de sac, bâton et sandales destinés à un personnage assis sur un "pliant". Ce n'est probablement pas un hasard.

³² Première mention : L. KLEBS, *Die Reliefs des Neuen Reiches*, I, Heidelberg, 1934, p. 145 (cité par M. EATON-KRAUSS, "Three stools from the tomb of Sennedjem, TT 1", dans *Ancient Egypt, the Aegean, and the Near East. Studies in Honour of Martha Rhoads Bell*, s. l., 1997, vol. I, p. 182, n. 26) ; M. EATON-KRAUSS, *The Thrones, Chairs, Stools and Footstools from the Tomb of Tutankhamun*, Oxford, 2008, p. 115.

³³ Un siège conservé au British Museum cf. D. EL GABRY, *Chairs, Stools, and Footstools in the New Kingdom : production, typology and social analysis*, *BAR* 2593, Oxford, 2014, p. 88 et n. 1193 ; O. WANSCHER, *op. cit.*, p. 17, 42.

³⁴ Le piètement gracile et légèrement incurvé de ces sièges épouse parfaitement la ligne générale du col des volatiles (H. GUICHARD, dans *Creatures of earth, water and sky*, dans S. Porcier, S. Ikram, S. Pasquali, (éd.), Leyde, 2019, p. 176). Même sur les parois des tombes, les représentations de sièges à pieds croisés *en cours de fabrication ou offerts en cadeau* ont souvent des pieds qui se terminent par des têtes d'anatidé (cf. TT 217, fig. 7, et N. de G. DAVIES, *Two Ramesside Tombs*, New York, 1927, pl. XXXI et XXXVI ; ce sont de vrais pliants, car les pieds sont reliés par une cordelette), alors que les sièges en "X" sur lesquels les défunts *sont représentés assis* ont des pieds qui se terminent par des griffes de félin.

³⁵ N. CHERPION, *Les peintres de l'Égypte ancienne*, Bruxelles, 2023, p. 56-57 ; *id.*, "Un cas d'écriture imagée : l'étrange représentation de nourrice de la tombe de Kenamon (TT 93)", *AOB* XXXVI, 2023, p. 129-130 et n. 23 à 25 ; *id.*, "Le cygne, un oiseau plein de promesses dans l'Égypte ancienne ? À propos d'une statuette (C 176) de la tombe de Toutânkhamon", sous presse dans *AOB* XXXVII, 2024. Voir aussi Ch. KUENTZ, *L'oie du Nil (Chenaloepex aegyptiaca) dans l'antique Égypte*, Lyon, 1926, fig. 23, p. 41 : le saisissant pénis de l'oie n'est pas une invention de l'artiste.

³⁶ O. WANSCHER, *op. cit.*, p. 18.

³⁷ Si le lion n'est pas cité par Henri BERTAUD du CHAZAUD, dans son *Dictionnaire de synonymes, mots de sens voisin et contraires*, Paris, 2007, à l'entrée "mâle", sous-entrée "animaux", c'est parce que l'auteur limite la liste de ces animaux aux espèces de chez nous.

³⁸ Ci-dessus, n. 35.

³⁹ Par exemple Le Caire, Musée égyptien (Tahrir), n° Exp. 6099 ; Le Caire, NMEC (Fostat), sans n° inv. ; Bâle, Antikenmuseum : fragment de harpe, en prêt.

⁴⁰ H. CARTER, *The tomb of Tut-ankh-amen*, vol. III, Londres, 1923, pl. XXXVI, p. 116 ; H. BAKER, *op. cit.*, fig. 142 p. 107. Voir aussi un chevet analogue au British Museum (inv. EA 18156, cf. E. RUSSMANN *et alii*, *Eternal Egypt. Masterworks of ancient art from the British Museum*, Londres, 2001, p. 162-3).

⁴¹ Pour la Mésopotamie : par exemple Chicago OI inv. A9345 (relief en terre-cuite provenant d'Ischali, "early ou old babylonian", c'est-à-dire vers 2017-1595) cf. H. BAKER, *op. cit.*, p. 174 et fig. 279 p. 177 = O. WANSCHER, *op. cit.*, p. 71 : un harpiste est assis sur un tabouret pliant ; ce tabouret est un vrai pliant, car une cordelette relie les pieds entre eux.

Pour l'Égypte ancienne : par exemple L. DELVAUX, A. PIERLOT, *L'art des ostraca en Égypte ancienne : morceaux choisis*, Bruxelles, 2013, p. 114.

Pour la Grèce : par exemple O. WANSCHER, *op. cit.*, p. 95 = *Antikenmuseum Basel und Sammlung Ludwig. 101 Chefs-d'œuvre*, Bâle, 2022, n° 47 p. 132-3 : siège pliant dans un contexte de musique et de danse (coupe du peintre Psiach, musée de Bâle inv. Kâ 421).

⁴² N. CHERPION, *Les peintres de l'Égypte ancienne*, Bruxelles, 2023, p. 61-62 ; *id.*, "Un cas d'écriture imagée : l'étrange représentation de nourrice de la tombe de Kenamon (TT 93)", *AOB* XXXVI, 2023, p. 133, 136.

⁴³ M. EATON-KRAUSS, E. GRAEFE, *The small golden shrine from the tomb of Tutankhamun*, Oxford, 1985, pl. XV = side B, scene BR 3, p. 16-17 ; Chr. DESROCHES NOBLECOURT, *La femme au temps des pharaons*, Paris, 2000, p. 61 en haut. Autre exemple d'un roi (ou prince héritier) bandant son arc et assis sur un pliant : TT 143 (anonyme), PM 5, cf. M. HARTWIG, "The Kings in the Tomb of Neferrenpet (TT 43)", dans J. KAMRIN, S. IKRAM, M. LEHNER and M. MEGAHED (ed.), *Guardian of Egypt. Studies in honor of Zahi Hawass*, Prague, 2020, fig. 4 p. 599.

⁴⁴ M. EATON-KRAUSS, E. GRAEFE, *op. cit.*, pl. XVII gauche = side C, scene CR 3, p. 19 ; Chr. DESROCHES NOBLECOURT, *Vie et mort d'un pharaon*, Paris, 1963, pl. IX a et b ; *id.*, *La femme au temps des pharaons*, Paris, 2000, p. 60 en bas ; H. BAKER, *op. cit.*, fig. 104 p. 90 ; I.E.S. EDWARDS, *Toutankhamon, sa tombe et ses trésors*, New York, 1976, p. 54 ; W. DECKER, *Pharao und Sport*, Mayence, 2006, p. 52 fig. 51.

⁴⁵ Émilie Depreter a montré que c'était une perruque à connotation érotique (É. DEPRETER, *L'usage de la perruque-boule chez la femme, au Nouvel Empire et à la Basse Époque*, mémoire de licence, UCLouvain, 2007).

⁴⁶ J.-P. CORTEGGIANI, "Sur un vase à onguent de Toutânkhamon", *ÉAO* Suppl. 8, 2019, p. 16 et n. 33.

⁴⁷ M. EATON-KRAUSS, E. GRAEFE, *op. cit.*, p. 16.

⁴⁸ G. ROBINS, "The small golden shrine of Tutankhamun : an interpretation", dans *Millions of Jubilees. Studies in Honor of David Silverman*, *CASAE* 39, vol. II, Le Caire, 2010, p. 217.

⁴⁹ Cf. sur un papyrus peint du British Museum, le lion jouant au jeu de *zenet* avec une gazelle, puis pénétrant celle-ci (G. ROBINS, *The art of ancient Egypt*, Londres, 1997, fig. 232 p. 192).

⁵⁰ Sur l'identification du fruit : J.-P. CORTEGGIANI, *L'Égypte ancienne et ses dieux. Dictionnaire illustré*, Paris, 2007, p. 311.

⁵¹ J.-P. CORTEGGIANI, "Sur un vase à onguent de Toutânkhamon", *ÉAO* Suppl. 8, 2019, p. 14.

⁵² P. BARGUET, "L'origine et la signification du contrepoids du collier-menat", *BIFAO* 52, 1953, p. 103-111. Détail amusant, aujourd'hui encore, dans certains milieux, le lotus est l'un des mots utilisés pour désigner le sexe féminin (A. PIERRON, *Le bouquin des mots du sexe*, Paris, 2015, p. 352).

⁵³ G. ROBINS, *loc. cit.*, p. 216-217 et 218. Pour cet auteur, "la flèche dans la main de la reine fait allusion à la main féminine qui masturbait le phallus du dieu, dont l'émission a produit Shou et Tefnout, représentés par les deux canetons que la reine pointe du doigt". Dans le tableau où la reine reçoit un liquide, la bouche de cette dernière représente pour Westendorf la vulve de la reine (G. ROBINS, *loc. cit.*, p. 218 n. 89). Voir aussi J.-P. CORTEGGIANI, *loc. cit.*, p. 19.

⁵⁴ Pour Gay Robins, les rapports sexuels entre le roi et la reine ont pour but, à travers la régénération du roi, la régénération du cosmos tout entier et le renouvellement constant de la royauté (*loc. cit.*, en particulier p. 211, 215, 216, 222) ; car le naos doré n'a rien d'un objet funéraire : le roi y apparaît toujours comme un personnage en vie (p. 209, 213, 214), son nom n'étant jamais précédé de "l'Osiris [un tel]" ni suivi de *maakherou*.

⁵⁵ Les deux scènes se "répondent" en quelque sorte, car elles sont situées chacune au registre inférieur des parois latérales gauche et droite, c'est-à-dire B et C. En outre, juste au-dessus de la scène de tir à l'arc, deux autres scènes font allusion à un rapport sexuel entre Toutânkhamon et Ânkhésenamôn : la chasse au bâton de jet, suivie immédiatement par la représentation de la reine prenant son mari par le coude (M. EATON-KRAUSS, E. GRAEFE, *op. cit.*, pl. XIV = side B, sc. BR 1-2 ; G. ROBINS, *loc. cit.*, p. 216 et 218), c'est-à-dire l'entraînant vers la chambre conjugale ; mais dans ces deux derniers tableaux, s'il n'est pas question de siège à pieds croisés, c'est parce que le roi est figuré debout. On a réellement l'impression que l'agencement des scènes, loin d'être arbitraire, correspond à une logique implacable du point de vue du contenu.

⁵⁶ N. de G. DAVIES, A. GARDINER, *Seven private tombs at Kurnah*, Londres, 1948, pl. XXXII (PM 5) ; G. KILLEN, *Ancient Egyptian Furniture*, vol. III, Oxford, 2017, fig. 19 p. 47.

⁵⁷ N. de G. DAVIES, A. GARDINER, *op. cit.*, p. 44 "her cone of ointment, a modest dab in early 18th dynasty, has assumed a ridiculous size and become a fashionable inflection".

⁵⁸ E. EL-KILANY, H. MAHRAN, "What lies under the chair !", *JARCE* 51, 2015, p. 256 se trompent : le chien de la TT 324 n'est pas un cas unique.

⁵⁹ N. CHERPION, "Un cas d'écriture imagée : l'étrange représentation de nourrice de la tombe de Kenamon (TT 93)", *AOB* XXXVI, 2023, p. 130-132.

⁶⁰ TT 51 : N. de G. DAVIES, *Two Ramesside Tombs*, New York, 1927, pl. XV ; TT 324 : ci-dessus, n. 56.

⁶¹ L'image de la canne à pêche prolongée par la ligne et généralement placée entre les cuisses du pêcheur, est un classique du vocabulaire de la prostitution ; la métaphore avait toujours cours à la fin du XIX^e siècle, par exemple dans le décor d'une "maison de rendez-vous" de la région de Dinant (Belgique), la *Villa des Lapins* (1890).

⁶² N. de G. DAVIES, A. GARDINER, *op. cit.*, p. 44.

⁶³ Dans la TT 324, la seconde main de l'épouse repose sur le genou de cette dernière, dans la TT 51, la position des mains de l'épouse rend peu probable que celle-ci accroche un ver à la ligne.

⁶⁴ Contre N. de G. DAVIES, A. GARDINER, *op. cit.*, p. 44 (mais à l'époque de Davies, on n'imaginait pas encore que l'image égyptienne pût avoir un double sens).

⁶⁵ Juste au-dessus de la pêche à ligne, se trouve une autre scène dans laquelle apparaît un pliant (pl. XXXII) et qui se caractérise par la même attitude d'abandon amoureux de la part de l'épouse que celle d'Ânkhesenamon sur le naos doré de Toutânkhamon : il s'agit d'une scène de tendresse ou de chasse au filet hexagonal. On retrouve l'association "scène de tendresse + siège à pieds croisés" dans la TT 85 (W. WRESZINSKI, *Atlas zur altägyptischen Kultur*, vol. I, Leipzig, 1923, pl. 24). Il faudrait donc reprendre les scènes de chasse au filet hexagonal avec, en tête, la signification du siège à pieds croisés.

⁶⁶ A. und A. BRACK, *Das Grab des Horemheb. Theben Nr. 78, AV 35*, Mayence, 1980, p. 61 "eine singuläre Einzelheit".

⁶⁷ Photo Ifao NU-2007-00681 ; A. und A. BRACK, *op. cit.*, pl. 67bas et pl. 71, pl. 89 (sc 16.2) = vue d'ensemble reprise à U. BOURIANT, *MMAF V*, 3, pl. VI.

⁶⁸ N. CHERPION, *Les peintres de l'Égypte ancienne. Leur langage, leurs palettes, leurs styles*, Bruxelles, 2023, p. 48.

⁶⁹ "Un cas d'écriture imagée : l'étrange représentation de nourrice de la tombe de Kenamon (TT 93)", *AOB* XXXVI, 2023, p. 135-138, fig. 7-8 ; N. CHERPION, *Les peintres de l'Égypte ancienne. Leur langage, leurs palettes, leurs styles*, Bruxelles, 2023, p. 59 ; A. und A. BRACK, *op. cit.*, pl. 36a. Ceci n'empêche pas que le tabouret à pieds croisés pourrait *en outre* faire référence à la carrière militaire du défunt, car même si Horemheb ne présente ici aucun titre militaire, il arbore l'or de la faveur, une récompense militaire.

⁷⁰ Reste à savoir pourquoi c'est ce siège-là et non un autre qui a été choisi comme emblème de la virilité. Ce choix est en tout cas très ancien et remonterait à la Mésopotamie (ci-dessus, n. 13 et 41)

⁷¹ Il n'existe donc pas de "contraste surprenant et inexplicable entre le programme décoratif externe et interne" (D. O'CONNOR, *The eastern high gate. Sexualized architecture at Medinet Habu?*, dans *Structure and Significance. Thoughts on ancient Egyptian architecture*, P. Janosi (éd.), *Unters. Zweigst. Kairo Österr. Arch. Inst.* XXV, Vienne, 2005, p. 439). Par ailleurs, là où O'Connor évoque les "deux aspects de la sexualité", il vaudrait mieux parler des deux versants de la "virilité".

⁷² C'est d'ailleurs pour cette raison que le verbe égyptien *setji*, comme le français "bander", fait référence à la fois à un sport guerrier et à la chasse, d'une part, et à l'acte sexuel, d'autre part.

⁷³ La formule *hmsj nfr* "assieds-toi confortablement" ou formule de salutation étudiée par J. Budka sur des linteaux ramessides est liée à un type de scène et non à un type de siège ; la formule apparaît en effet avec d'autres types de siège que le siège à pieds croisés (J. BUDKA, *Der König an der Haustür. Die Rolle des ägyptischen Herrschers an dekorierten Türgewänden von Beamten im Neuen Reiches*, *BeitrÄg* 19, Vienne, 2001, fig. 71 = Kat. 184). De toutes manières, l'absence de contexte rend ces documents peu exploitables dans le cadre d'une étude de la signification du siège à piétement en "X".

⁷⁴ Par exemple : la couronne bleue portée par Ramsès III (à Medinet Habou, [fig. 6]) et par Toutânkhamon (sur le naos doré, [fig. 9]), associée chaque fois au siège à pieds croisés ; ou la perruque nubienne portée par Toutânkhamon [fig. 8] et associée elle aussi au siège en "X".

⁷⁵ = JE 62030. Si les Égyptiens ont créé de faux pliants, c'est que le symbolisme sous-jacent de ce siège était plus important que son aspect pratique.

⁷⁶ M. EATON-KRAUSS, *The Thrones, Chairs, Stools and Footstools from the Tomb of Tutankhamun*, Oxford, 2008, p. 79 (cité par M.-C. BRUWIER, *ÉAO* 86, 2017, p. 19 et 21).

⁷⁷ Une idée de C. Spieser reprise par M.-C. Bruwier : C. SPIESER, *Vases et peaux animales matriciels dans la pensée religieuse égyptienne*, *BiOr* LXIII, 3-4, 2006 : "la peau d'animal fait office d'enveloppe placentaire (col. 223-4) comme le *tekenou*, momie primitive en position fœtale, est enveloppé dans une peau d'animal (col. 232) ; la peau d'animal est régénératrice, elle remplit une fonction matricielle (col. 234) comme l'*imiout* ('celui qui est dans ses bandelettes') emblématique d'Anubis" (col. 226) ; M.-C. BRUWIER, *loc. cit.*, p. 21 : "sorti de cette enveloppe comme d'une chrysalide, le défunt entre dans une nouvelle vie ; ... processus de renaissance dans lequel s'est engagé le propriétaire ou l'usager".

⁷⁸ Par exemple fig. 6, 8-9 ; F. CAILLIAUD, *Recherches sur les arts et métiers ...*, Paris, 1831 = G. KILLEN, *Ancient Egyptian Furniture*. vol. III, Oxford, 2017, pl. 75 (tombe de Ramsès III).

⁷⁹ O. WANSCHER, *op. cit.*, p. 121, p. 141 (trésor de Boscoreale : l'empereur Auguste), p. 149 (l'empereur Antonin le Pieux), p. 247 (Louis XII), p. 202 ("trône de Dagobert" VIII^e – IX^e s., Cabinet des médailles), p. 217 (le roi David), p. 221 (Philippe II et III), p. 229 (Charles IV et V) ; G. DUCHET-SUCHAUX, M. PASTOUREAU, *La Bible et les saints*, Paris, 1990, p. 106 (le roi David) ; O. WANSCHER, *op. cit.*, p. 239 (un évêque lors du Concile de Vatican II), p. 219 (l'évêque Radulf de Ribe, Jutland), p. 243 (l'évêque Anthelm de Canterbury), p. 241 (le pape Jules II), p. 231 (le pape Boniface IX), p. 249 (le pape Sixte IV), p. 271 (le pape Pie VII). Mais aussi : survivances du siège à pieds en "X" dans les sièges royaux de Nubie (O. WANSCHER, *op. cit.* p. 146 : un roi de Ballana, p. 147 : siège provenant d'une tombe de Meroë, Boston MFA inv. 23152), et même, sièges à pieds croisés antérieurs à la civilisation romaine, en Crète, à Mycènes et en Grèce (O. WANSCHER, *op. cit.*, p. 83sv., p. 86sv.).

Au XVII^e et XVIII^e s. en France, le siège à pieds croisés fut récupéré par l'étiquette de Cour et devint "une construction rigide", le ployant, utilisé aussi bien par les femmes que par les hommes pour exprimer le rang d'une personne dans la société (O. WANSCHER, *op. cit.*, p. 266, 270 ; p. 274 "n'étant pas d'un transport facile, on perd complètement l'aspect pratique des origines").

⁸⁰ O. WANSCHER, *op. cit.*, p. 185 et 187 (XII^e siècle).

⁸¹ Sur les statues de Sainte Anne trinitaire, l'emploi du siège à pieds croisés est systématique cf. R. van HALLE, "La sainte Anne trinitaire de la collection Frans Van Hamme conservée à l'Institut supérieur d'archéologie et d'histoire de l'art de l'UCL", *Revue des archéologues et historiens d'art de Louvain* 10, 1977, p. 69-101 et en particulier p. 77, 80, 87, 96, 97, 98. Concernant la Vierge Marie : O. WANSCHER, *op. cit.*, p. 255 : Venise, Palais Layard, par G. Ferrari, vers 1510-1520. Les autres saintes représentées assises le sont sur d'autres sièges que le "pliant", cf. G. DUCHET-SUCHAUX, M. PASTOUREAU, *La Bible et les saints*, Paris, 1990, p. 99 (Sainte Cunégonde), p. 126 (Sainte Elisabeth), p. 161 (Sainte Gudule).

⁸² Saint Joachim et Saint Joseph (Sainte Anne est cependant représentée en compagnie de Joachim dans l'épisode de la "Rencontre à la Porte Dorée", mais cet épisode ne fait pas intervenir Jésus de Nazareth).

⁸³ Anne est saluée et implorée comme grand-mère du Sauveur *avant même* d'être saluée et implorée comme mère de la Vierge. L'une des raisons de son crédit et de son succès est qu'elle est moins désincarnée que Marie, que son Immaculée Conception, sa maternité malgré sa virginité et sa glorieuse Assomption maintiennent plus éloignée des Hommes. Sainte Anne rend plus proche du Christ le genre humain que ne peut le faire la Vierge Marie (F. PARKINSON REYES, *St. Anne, grandmother of our Saviour*, New York, 1955, p. 15, 161, 163).